



ASSEMBLÉE — 38^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 17 : Protection de l'environnement

RÉALISER LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS PAR DES MESURES TECHNIQUES ET OPÉRATIONNELLES – CE QUE LA CHINE A FAIT

(Note présentée par la République populaire de Chine)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le changement climatique dans le monde a un impact profond sur l'existence et le développement de l'humanité et constitue un défi majeur auquel tous les pays sont confrontés. C'est une question d'environnement, mais plus encore une question de développement. Le Gouvernement chinois y attache une grande importance et a pris des mesures actives pour faire avancer vigoureusement les travaux y relatifs. La Chine, bien que contrainte par des capacités techniques et des ressources financières limitées, a entrepris d'énormes efforts pour réduire les émissions de l'aviation et elle y est parvenue effectivement grâce à l'amélioration des technologies et des opérations. Les buts et les objectifs de l'OACI sont d'élaborer des principes et des solutions techniques pour l'aviation internationale. Les Résolutions de l'Assemblée de l'OACI devraient, au niveau des orientations de politique, préciser que les mesures techniques et opérationnelles sont les moyens prioritaires permettant de parvenir à la réduction des émissions de l'aviation internationale et considérer ces mesures comme étant le travail où l'OACI doit mettre l'accent à l'avenir pour la réalisation de ces réductions.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique C – <i>Protection de l'environnement et développement durable du transport aérien</i>
<i>Incidences financières :</i>	Aucune ressource supplémentaire requise.
<i>Références :</i>	Sans objet.

¹ La version chinoise a été fournie par la République populaire de Chine.

1. INTRODUCTION

1.1 Le changement climatique mondial a un impact profond sur l'existence et le développement de l'humanité et constitue un défi majeur auquel tous les pays sont confrontés. Le Gouvernement chinois y attache une grande importance et a pris diverses mesures pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. Dans le secteur de l'aviation civile, la protection de l'environnement est considérée comme une tâche stratégique aussi importante que l'assurance de la sécurité et l'amélioration de la qualité des services et des résultats opérationnels. Des mesures actives ont été prises pour faire avancer considérablement les travaux pertinents. En ce qui concerne les méthodes, la Chine soutient que, au stade actuel, les améliorations technologiques et opérationnelles sont le moyen le plus direct et le plus efficace pour parvenir à réduire les émissions de l'aviation.

1.2 La Chine, bien que contrainte par des capacités techniques et des ressources financières limitées, a déployé d'énormes efforts pour réduire les émissions de l'aviation. Au cours des cinq dernières années, malgré des difficultés techniques et financières, la CAAC a augmenté les moyens alloués à la réduction des émissions de l'aviation, en mettant l'accent sur la construction et la rénovation des infrastructures ainsi que sur l'innovation technique. Il est également proposé que, au cours des 10 prochaines années, le secteur aéronautique chinois devra principalement compter sur des mesures telles que la rénovation technique et l'innovation managériale pour assurer que les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'aviation dans leur ensemble augmentent à un rythme plus lent que l'industrie elle-même.

2. MESURES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS PRISES PAR LE SECTEUR DE L'AVIATION CIVILE CHINOISE

2.1 Renforcement et amélioration des mesures techniques et opérationnelles des compagnies aériennes consacrées à la réduction des émissions

2.1.1 Depuis 2010, l'Administration chinoise de l'aviation civile a encouragé les compagnies aériennes nationales à installer des ailettes sur leur flotte existante ou à choisir de nouveaux avions déjà équipés de ces ailettes. Les ailettes ont été installées sur 93 avions en 2012 et il a été prévu que 50 autres avions en seront équipés durant la première moitié de 2013. Lorsque cette opération sera achevée, au total les avions consommeront 24 800 tonnes de carburant de moins par an. On estime également que, d'ici la fin de 2013, les compagnies aériennes chinoises auront monté en rattrapage, ou seront en train de le faire, 212 moteurs d'avion, ce qui permettra au total de réaliser des économies de 9 200 tonnes de carburant par an.

2.1.2 Le secteur chinois de l'aviation civile, tout en s'efforçant d'améliorer le matériel volant (moteurs d'avions), attache également de l'importance à la gestion méticuleuse des processus d'exploitation des vols. Les compagnies aériennes chinoises sont encouragées, en tenant compte de leurs réalités propres, à effectuer des réformes de leur système de contrôle de l'exploitation aérienne et à surveiller les performances de leurs avions (moteurs) pour tenter de réduire la consommation de carburant grâce à une amélioration de l'exploitation et de la gestion.

2.2 Mesures techniques concernant la réduction des émissions à l'aéroport

2.2.1 Le message suivant « Utiliser l'équipement de pont plutôt que le GAP de l'avion », affiché dans tous les aéroports chinois d'une capacité de traitement annuel de 5 millions de passagers ou plus, a permis de réaliser des économies annuelles de 27 000 tonnes de carburant d'aviation et de réduire

de 860 000 tonnes les émissions de CO₂ par an. Outre la mesure concernant le GAP, les aéroports chinois ont également adopté des initiatives de réduction des émissions faisant appel à l'utilisation de l'énergie propre, à de nouvelles technologies et statistiques de chauffage, de climatisation et d'éclairage du système de gestion et de contrôle de la consommation d'énergie et des émissions, grâce à des améliorations des équipements et à une meilleure gestion.

2.3 Mesures de réduction des émissions au niveau de l'ATC

2.3.1 **Utilisation d'itinéraires de rechange.** Au cours des quatre années allant de 2009 à 2012, 1,228 millions de vols ont utilisé des itinéraires de rechange, réduisant la distance parcourue de 46 millions de kilomètres, la consommation de carburant de 251 000 tonnes et les émissions de CO₂ de 795 000 tonnes.

2.3.2 **Application de la Méthode de décision en collaboration (CDM).** La CDM est capable de calculer et d'attribuer automatiquement des créneaux horaires optimaux dans un délai de deux heures en se fondant sur les renseignements fournis dans les messages de vol et les heures prévues pour le décollage et, grâce à des échanges avec des compagnies aériennes tenant compte de l'espace aérien et des ressources aéroportuaires disponibles et de l'état de préparation des vols réguliers, en donnant une séquence appropriée et précise du décollage, améliorant ainsi l'efficacité de l'utilisation de l'espace aérien, le temps de décollage et la qualité de l'exploitation aéroportuaire. Les compagnies aériennes, pour leur part, peuvent utiliser la CDM pour acquérir à temps des connaissances anticipées sur le temps prévu de transfert des vols et améliorer la ponctualité de ceux-ci.

3. RECOMMANDATION

3.1 Le transport aérien international a apporté des contributions importantes à l'accélération du développement économique mondial et du progrès social. Les émissions de CO₂ provenant de l'aviation internationale représentent moins de 2 % du total mondial. À en juger par le travail fait par divers pays et par l'expérience de la Chine elle-même en matière de réduction des émissions de l'aviation, les améliorations techniques et les mesures opérationnelles optimales ont produit de bons résultats en matière de réduction. Il est donc recommandé que les résolutions de l'Assemblée, en tant qu'outils de politique, précisent que les mesures techniques et opérationnelles sont le moyen prioritaire pour parvenir à la réduction des émissions de l'aviation internationale, et que ces mesures devraient être considérées comme le travail où l'OACI doit mettre l'accent à l'avenir pour réaliser ces réductions.